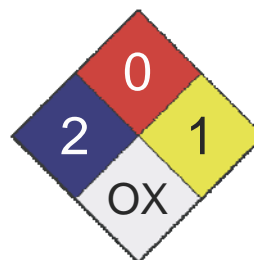


## 1. Identification du produit et de l'entreprise

<b>Identificateur de la matière</b>	<b>Ty-Ion B-20 (7537)</b>
<b># CAS</b>	Mélange
<b>Usage du produit</b>	Agent de dispersion et indicateur de pH
<b>Fabricant</b>	Nu-Calgon 2008 Altom Court St. Louis, MO 63146 US Téléphone: 314-469-7000 / 800-554-5499 Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

LÉGENDE HMIS/NFPA	
Extrême	4
Grave	3
Modéré	2
Faible	1
Minimal	0

Santé	* 2
Inflammabilité	0
Danger physique	1
Protection individuelle	X



## 2. Identification des risques

<b>Description générale des risques</b>	DANGER Substance oxydante. Peut provoquer des irritations et des brûlures graves aux yeux, à la peau, au système gastro-intestinal, et au système respiratoire. CONTIENT UNE SUBSTANCE POUVANT CAUSER LE CANCER. Contient potentiel une toxine reproductive.
<b>Effets potentiels sur la santé à court terme</b>	
<b>Voies d'exposition</b>	Yeux, contact avec la peau, absorption par la peau, ingestion.
<b>Yeux</b>	Peut causer des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.
<b>Peau</b>	Selon la ligne directrice numéro 60, les substances fortement acides ou alcalines, par exemple celles dont le pH est inférieur ou égal à 2 ou supérieur ou égal à 11,5 n'ont pas besoin d'être soumises à un essai d'irritation dermique primaire, car leur pouvoir corrosif est prévisible. Tout en tenant compte les résultats de l'expérimentation animale et la nature corrosive pour la peau de la matière, le produit est considéré par la réglementation canadienne comme corrosif, en raison du pH du produit entier. Peut causer une irritation grave ou des brûlures chimiques. Peut être absorbé par la peau.
<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
<b>Ingestion</b>	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Organes cibles</b>	Yeux. Système respiratoire. Peau.
<b>Effets chroniques</b>	L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites. L'exposition prolongée ou répétée aux dilutions peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.
<b>Signes et symptômes</b>	Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes peuvent inclure irritation, rougeur, écorchement de la cornée et déchirure.

## 3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

Ingrédient(s)	# CAS	Pourcentage
Pentahydrate de métasilicate de sodium	10213-79-3	7 - 13
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	5 - 10
Nitrite de sodium	7632-00-0	10 - 30
Phénothphtaléine	77-09-8	0 - 0.1

---

## 4. Premiers soins

---

### Mesures de premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir immédiatement de l'attention médicale.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement à grande eau. Laver à l'eau et au savon. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.
<b>Inhalation</b>	En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale. Si la victime ne respire pas du personnel qualifié devrait immédiatement commencer la réanimation cardio-pulmonaire.
<b>Ingestion</b>	Ne pas faire vomir. Si le vomissement se produit spontanément, incliner la victime vers l'avant pour réduire le risque d'inhalation. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. Appeler un médecin.
<b>Avis aux médecins</b>	Les symptômes peuvent être différés.
<b>Conseils généraux</b>	En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants.

---

## 5. Mesures de lutte contre le feu

---

<b>Propriétés inflammables</b>	Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. Les conteneurs peuvent exploser lorsqu'ils sont chauffés.
<b>Moyens d'extinction</b>	
<b>Moyens d'extinction appropriés</b>	En fonction des matières environnantes.
<b>Méthodes d'extinction inappropriées</b>	Pas disponible
<b>Protection pour les pompiers</b>	
<b>Risques spécifiques provenant des produits chimiques</b>	Le conteneur peut exploser sous l'effet de la chaleur d'un incendie.
<b>Équipement de protection pour les pompiers</b>	Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome.
<b>Produits dangereux résultant de la combustion</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
<b>Données sur l'explosibilité</b>	
<b>Sensibilité aux chocs</b>	Pas disponible
<b>Sensibilité aux décharges électrostatiques</b>	Pas disponible

---

## 6. Procédures en cas de déversement

---

<b>Précautions individuelles</b>	Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent.
<b>Méthodes de contention</b>	Éliminer toutes les sources d'inflammation (interdiction de fumer, d'avoir des torches, étincelles ou flammes dans la zone immédiate). Arrêter la fuite si cela peut se faire sans risque. Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits
<b>Méthodes de nettoyage</b>	Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Absorber les petits déversements au moyen d'une substance absorbant inerte et placer dans des contenants appropriés, étiquetés et pouvant être fermés. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation.

---

## 7. Manutention et entreposage

---

<b>Manipulation</b>	Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. Ne pas mettre cette substance en contact avec la peau, les yeux ou les vêtements.
<b>Stockage</b>	Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. Conserver à l'abri de la chaleur, des flammes nues ou autres sources d'inflammation.

---

## 8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

---

Limites d'exposition	
Ingrédient(s)	Limites d'exposition
Nitrite de sodium	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Pentahydrate de métasilicate de sodium	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Phénolphtaléine	<b>ACGIH-TLV</b> Indéterminé <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
Tétraborate de sodium pentahydraté	<b>ACGIH-TLV</b> MPT: 2 mg/m <sup>3</sup> LECT: 6 mg/m <sup>3</sup> <b>OSHA-PEL</b> Indéterminé
<b>Mesures d'ingénierie</b>	Ventilation générale adéquate.
<b>Protection individuelle</b>	
<b>Protection pour les yeux et le visage</b>	Lunettes à coques à l'épreuve des éclaboussures de produits chimiques. Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.
<b>Protection des mains</b>	Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.
<b>Protection de la peau et du corps</b>	Conformément aux directives de votre employeur.
<b>Protection respiratoire</b>	Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.
<b>Considérations sur l'hygiène générale</b>	A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

---

## 9. Propriétés physiques et chimiques

---

<b>Aspect</b>	solution aqueuse
<b>Couleur</b>	Transparente Rouge
<b>Forme</b>	Liquide.
<b>Odeur</b>	Inodore
<b>Seuil de l'odeur</b>	Pas disponible
<b>État physique</b>	Liquide
<b>pH</b>	11.8 - 12.4
<b>Point de fusion</b>	Pas disponible
<b>Point de congélation</b>	Pas disponible

---

<b>Point d'ébullition</b>	Pas disponible
<b>Point d'éclair</b>	Pas disponible
<b>Point d'écoulement:</b>	Pas disponible
<b>Vitesse d'évaporation</b>	Pas disponible
<b>Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	Pas disponible
<b>Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume</b>	Pas disponible
<b>Pression de vapeur</b>	Pas disponible
<b>Densité gazeuse</b>	Pas disponible
<b>Densité</b>	1.20 - 1.26 g/mL
<b>Coefficient de répartition eau/huile</b>	Pas disponible
<b>Solubilité (H2O)</b>	Complète
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Pas disponible
<b>COV (Poids %)</b>	Pas disponible
<b>Viscosité</b>	Pas disponible
<b>Pourc. de mat. volatiles</b>	Pas disponible

## 10. Stabilité et réactivité

<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions recommandées de stockage.
<b>Conditions à éviter</b>	Réagit violemment avec des matières acides. Ce produit peut entrer en réaction avec des agents d'oxydation. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.
<b>Matières incompatibles</b>	Acides. Des agents d'oxydation. Amines. Sels d'ammonium Des cyanides. Agents de réduction.
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes d'azote.
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

## 11. Propriétés toxicologiques

### Analyse des ingrédients - CL50

Ingrédient(s)	CL50
Nitrite de sodium	175 mg/kg souris; 5.5 mg/l/4h rat
Pentahydrate de métasilicate de sodium	Pas disponible
Phénolphtaléine	Pas disponible
Tétraborate de sodium pentahydraté	Pas disponible

### Analyse des ingrédients - Orale DL50

Ingrédient(s)	DL50
Nitrite de sodium	88 mg/kg rat
Pentahydrate de métasilicate de sodium	Pas disponible
Phénolphtaléine	1000 mg/kg rat
Tétraborate de sodium pentahydraté	3400 mg/kg rat

### Effets d'une exposition aiguë

#### Yeux

Peut causer des brûlures chimiques. Peut causer la cécité.

#### Peau

Selon la ligne directrice numéro 60, les substances fortement acides ou alcalines, par exemple celles dont le pH est inférieur ou égal à 2 ou supérieur ou égal à 11,5 n'ont pas besoin d'être soumises à un essai d'irritation dermique primaire, car leur pouvoir corrosif est prévisible.

Tout en tenant compte les résultats de l'expérimentation animale et la nature corrosive pour la peau de la matière, le produit est considéré par la réglementation canadienne comme corrosif, en raison du pH du produit entier.

Peut causer une irritation grave ou des brûlures chimiques. Peut être absorbé par la peau.

<b>Inhalation</b>	L'inhalation excessive intentionnelle peut causer l'irritation des voies respiratoires et des effets sur le système nerveux central (maux de tête, vertiges).
<b>Ingestion</b>	Nocif si avalé. Peut causer des brûlures chimiques de la bouche, la gorge et l'estomac.
<b>Sensibilisation</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets chroniques</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Cancérogénicité</b>	Voir ci-dessous.
<b>ACGIH - Threshold Limit Values - Carcinogens</b>	
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3 A4 - Not Classifiable as a Human Carcinogen (listed under Borate compounds, inorganic)
<b>IARC - Groupe 2B (Probablement cancérogène aux humains)</b>	
Phénothalaïne	77-09-8 Monograph 76 [2000]
<b>NTP (National Toxicology Program) - Rapport sur des carcinogènes - Raisonnablement prévus pour être carcinogènes humains</b>	
Phénothalaïne	77-09-8 Reasonably Anticipated To Be A Human Carcinogen
<b>U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List</b>	
Phénothalaïne	77-09-8 carcinogen, initial date 5/15/98
<b>Mutagénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Effets sur la reproduction</b>	Contient potentiel une toxine reproductive. Les borates peut causer des effets néfastes sur la reproduction selon expérimentation animale.
<b>Tératogénicité</b>	Non dangereux d'après les critères du SIMDUT/OSHA.
<b>Matières synergiques</b>	Pas disponible

## 12. Données écologiques

<b>Écotoxicité</b>	Des composants de ce produit ont été identifiés en tant qu'ayant des soucis environnementaux potentiels.	
<b>Écotoxicité - Données D'eau douce D'Espèce De Poissons</b>		
Nitrite de sodium	7632-00-0	96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss: 0.19 mg/L [flow-through] (juvenile); 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:0.092-0.13 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:0.4-0.6 mg/L [semi-static]; 96 Hr LC50 Oncorhynchus mykiss:0.65-1 mg/L [static]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:2.3 mg/L [flow-through]; 96 Hr LC50 Pimephales promelas:20 mg/L [static]
<b>Effets sur l'environnement</b>	Pas disponible	
<b>Toxicité aquatique</b>	Pas disponible	
<b>Persistance et dégradabilité</b>	Pas disponible	
<b>Bioaccumulation /accumulation</b>	Pas disponible	
<b>Coefficient de partage</b>	Pas disponible	
<b>Mobilité dans l'environnement</b>	Pas disponible	
<b>Information sur l'évolution des produits chimiques</b>	Pas disponible	
<b>Autres effets adverses</b>	Pas disponible	

## 13. Élimination des résidus

<b>Codes de déchets</b>	Pas disponible
<b>Instructions relatives à l'élimination des résidus</b>	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables.
<b>Déchets des résidus / produits non utilisés</b>	Pas disponible
<b>Emballages contaminés</b>	Pas disponible

## 14. Informations relatives au transport

<b>Ministère des Transports des États Unis. (DOT)</b>	
Quantité limitée	
<b>Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)</b>	
Quantité limitée	

## 15. Données réglementaires

**Règlements fédéraux canadiens** Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

**Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients**

Nitrite de sodium 7632-00-0 1 %

**Règlements fédéraux des États-Unis** Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200. Tous les éléments sont inscrits dans l'inventaire TSCA (Toxic Substance Control Act - É.-U.) de l'EPA (Environmental Protection Agency - É.-U.).

**U.S. - CERCLA/SARA - Hazardous Substances and their Reportable Quantities**

Nitrite de sodium 7632-00-0 100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ

**U.S. - CERCLA/SARA - Section 313 - Emission Reporting**

Nitrite de sodium 7632-00-0 1.0 % de minimis concentration

**U.S. - CWA (Clean Water Act) - Hazardous Substances**

Nitrite de sodium 7632-00-0 Présent

**Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail**

**Dangereux selon 29 CFR 1910.1200** Oui

**CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer**

Hydroxyde de sodium: 1000.0000

Nitrite de sodium: 100.0000

**Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)**

**Catégories de danger** Risque immédiat - Oui  
Risque différé - Oui  
Risque d'incendie - Non  
Danger lié à la Pression - Non  
Danger de réactivité - Oui

**Section 302 substance extrêmement dangereuse** Non

**Section 311 produit chimique dangereux** Oui

**Clean Air Act (CAA)** Pas disponible

**Clean Water Act (CWA)** Pas disponible

**Situation SIMDUT** Contrôlé

**Classement SIMDUT** Catégorie C - Matière comburante, Catégorie D-Division 2A, Catégorie E-Matière corrosive

**L'étiquetage SIMDUT**



## Régulations des états

AVERTISSEMENT : Ce produit contient un composé chimique reconnu dans l'état de la Californie comme produit pouvant provoquer des cancers.

### U.S. - California - 8 CCR Section 339 - Director's List of Hazardous Substances

Nitrite de sodium	7632-00-0	Présent
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	Present (exempt except when present as free crystal/powder, listed under Borates, tetra, sodium salts)

### U.S. - California - Proposition 65 - Carcinogens List

Phénohphtaléine	77-09-8	carcinogen, initial date 5/15/98
-----------------	---------	----------------------------------

### U.S. - Louisiana - Reportable Quantity List for Pollutants

Nitrite de sodium	7632-00-0	100 lb final RQ; 45.4 kg final RQ
-------------------	-----------	-----------------------------------

### U.S. - Massachusetts - Right To Know List

Nitrite de sodium	7632-00-0	Présent
Tétraborate de sodium pentahydraté	12179-04-3	Présent

### U.S. - New Jersey - Right to Know Hazardous Substance List

Nitrite de sodium	7632-00-0	sn 2258
Phénohphtaléine	77-09-8	sn 4110

### U.S. - New York - Reporting of Releases Part 597 - List of Hazardous Substances

Nitrite de sodium	7632-00-0	100 lb RQ (air); 100 lb RQ (terre/eau)
-------------------	-----------	--

### U.S. - Pennsylvania - RTK (Right to Know) List

Nitrite de sodium	7632-00-0	Risque pour l'environnement
-------------------	-----------	-----------------------------

## Nom du stock

Pays ou région	Nom du stock	En stock (Oui/Non)*
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act)	Oui

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

## 16. Renseignements divers

### Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

### Date de publication

29-Oct-2009

### Date en vigueur

31-Oct-2009

### Date d'expiration

31-Oct-2012

### Préparé par

Nu-Calgon Service Technique (314) 469-7000

### Autres informations

Pour obtenir une FTSS actualisée, s'il vous plaît contacter le fournisseur/ le fabricant figurant à la première page de ce document.